

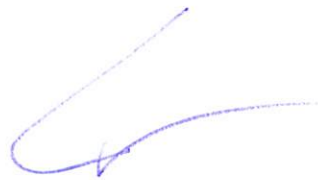
Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/24/0003 du 9 décembre 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société SWEET & SLIM SARL l'exploitation d'une boulangerie et pâtisserie à Grass, 7, rue Charles Kieffer.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Alex Folscheid  
Secrétaire communal

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du ..... 18 DEC. 2024

Steinfort, le ..... 18 DEC. 2024



Le bourgmestre



Le secrétaire communal